

Briser les clichés contre les mauvaises herbes

Coëx — Le projet pédagogique Sauvages des rues, belles et rebelles pour changer notre regard sur les plantes et les mauvaises herbes, s'installera dans le bourg au printemps prochain.

Entretien

Anne Papin, conférencière au Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) du bassin de la Vie et du Jaunay.

Qu'est-ce que le Sage ?

La commission locale de l'eau (CLE) est l'organe décisionnel, chargé de rédiger et de définir les objectifs du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) du bassin versant de la Vie et du Jaunay, ainsi que de veiller à son application, une fois le schéma approuvé. L'objectif principal du Sage est la recherche d'un équilibre durable entre protection des milieux aquatiques et satisfaction des usages. Cet équilibre doit permettre d'atteindre l'objectif européen de bon état des masses d'eau.

Vous parlez du bassin versant, cela consiste en quoi ?

Le bassin versant est un territoire qui recueille les eaux d'une même rivière. Le bassin versant de la Vie et du Jaunay comporte 37 communes, réparties en trois secteurs : Apremont, le Jaunay et Coëx avec le Gué-Gorand.

Quel est le constat ?

Sauvages des rues est un programme pédagogique de science citoyenne. Sur les trottoirs, aux pieds des arbres, des maisons, partout où elles le peuvent, les herbes poussent : on les appelle « mauvaises herbes ». On a longtemps utilisé des pesticides.



Anne Papin, conférencière au Sage, a présenté le projet Sauvages des rues.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Les scientifiques nous alertent sur ces produits dangereux. Nous ne devons plus les utiliser, chacun de nous doit ainsi modifier son regard sur les herbes sauvages des rues. De là, est né le programme.

Comment participer à ce programme ?

Une exposition interactive de dix-huit panneaux peut être organisée à la demande des communes. Un parcours, d'environ 1 h, est mis en place

dans les rues à la recherche des plantes sauvages. Il suffit de visiter des rues de votre quartier, de lister les plantes sauvages qu'elles hébergent, et d'envoyer les données par Internet. Les relevés peuvent se faire toute l'année, mais vous reconnaîtrez mieux les plantes si elles sont fleuries : le printemps est donc idéal. L'animation dure trois semaines, des supports pédagogiques sont à la disposition des résidents et les écoles peuvent participer. D'autres axes

peuvent être envisagés : dialogues avec les habitants, communication sur les pratiques de jardinage, concours photos...

À quelle date la manifestation est prévue dans la commune ?

En accord avec la municipalité, cette action est prévue du 7 au 29 mai 2022. Quinze personnes de la commune sont référentes biodiversité et seront mises à contribution pour l'élaboration du parcours.